

FINANCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL CULTURES MARINES - CONCHYLICULTURE

FORMULAIRE DE VERSEMENT 2021

Versement obligatoire au plus tard le 28 février 2021

Votre entreprise relève de la branche culture marine - conchyliculture.

La branche a confié à OCAPIAT la mission de collecter la contribution au financement du dialogue social.

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

N° adhérent :

Code NAF :

N° SIRET :

N° IDCC (Convention collective) :

Téléphone :

E mail :

Contact :

CALCUL DE VOTRE CONTRIBUTION

Effectif moyen en 2020 :

Masse salariale brute
2020 (brut social DSN) €

Taux de contribution :

Montant du versement, = €
(MSB x 0,10 %)

Comment payer votre contribution ?

⚠ Compte-tenu du contexte lié à la COVID 19, nous vous invitons à privilégier un règlement par virement. Ces modalités vous permettent d'effectuer votre règlement en toute sécurité.

Quel que soit votre mode de paiement, votre contribution "Dialogue Social" doit être réglée séparément de vos autres contributions de formation professionnelle. Un bordereau = un paiement.

Mode de règlement :

Virement : Avec la mention obligatoire

« N° adhérent ou à défaut n° siret - DS-CM. »

Nouveau ! ▶ Veuillez déposer impérativement votre bordereau validé sur ocapiat.fr (verser mes contributions / déposer mes bordereaux).

RIB à utiliser :

IBAN : FR76 3007 6023 5213 8300 0020 081

BIC : NORDFRPP - Crédit du Nord

Indiquez la date de virement

Chèque à l'ordre d'OCAPIAT (uniquement si le règlement par virement ou prélèvement est impossible)

Où adresser votre versement ?

OCAPIAT - Collecte Dialogue Social Cultures Marines

Service contributions

20, place des vins de France - CS 11240

75603 PARIS cedex 12

Fait à _____ le _____

Nom et prénom du signataire :

Fonction :

Cachet et signature